

MAIRIE de MAULEVRIER SAINTE GERTRUDE 540, rue Saint Léonard 76490 *******

Tél: 02.35.96.25.56

mairiemaulerrier@orange.fr

L'an deux mil vingt et un, le dix juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, en séance <u>ordinaire</u>, sous la présidence de Monsieur David MALANDAIN, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le trois juin deux mil vingt et un.

Étaient présents: Mesdames GRENET Laëtitia, MALANDAIN Monique, PIGNE Nadia, SOUDET

Antoinette, BAUDRY Solenne et Messieurs GOUPIL Gérard, GUILLET Mathieu,

MALANDAIN David, MAROUSE Daniel, MASCRIER Guillaume,

Étaient absents: Madame LEGRAS Maya, excusée et donnant procuration à Monsieur Guillaume

MASCRIER, Monsieur GOSSELIN Edouard, excusé et donnant procuration à Monsieur GUILLET Mathieu, Monsieur BAUDRY Frédéric, excusé et donnant

procuration à Madame Solenne BAUDRY.

Monsieur DELAHOULIERE Joffrey est arrivé à 19h30.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 11, il a été procédé à la nomination du secrétaire, conformément à l'art. L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales.

Madame Laëtitia GRENET a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Délibération concernant l'arrêt des régies.
- Décision modificative pour un transfert de la section fonctionnement à la section investissement.
- Décision modificative pour modification des recettes attendues suite au refus de l'augmentation des taux communaux.
- Délibération sur l'aménagement paysagé de la clôture du bassin du rondpoint.
- Remplacement de Madame Sandrine LAURENT dans les commissions concernées.
- Vote d'une subvention au Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ).
- Etude du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Projet de convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF).
- Etude de la rétrocession du chemin à la Haie des Prés.
- Vote pour le choix des luminaires de la commune.
- Présentation pour mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- Hébergement ponctuel des locataires du logement situé à l'école suite aux travaux.
- Questions diverses :
 - Evolution du site internet de la commune.
 - Convocation de la commission Urbanisme.
 - Convocation de la commission Culture.
 - Installation téléphonique mairie, téléphone d'astreinte.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une délibération concernant une dérogation pour le prolongement des horaires de l'école, ainsi qu'une délibération concernant la mise à disposition du gîte de Monsieur MASCRIER aux locataires du logement situé à l'école.

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal a été adopté à l'unanimité.

DL2021-32

Délibération concernant l'arrêt des régies

La parole est donnée à Madame Monique MALANDAIN. Actuellement, 4 régies sont en fonctionnement sur la commune :

- Régie cantine tenue par Madame MOUFFOK Christine
- Régie garderie tenue par Madame PELEAU Sophie
- Régie Produits divers (salle polyvalente, photocopies, ...) tenue par Madame PELEAU Sophie
- Régie dépenses diverses rapides tenue par Madame PELEAU Sophie.

Sur les conseils de Madame COUTURIER, Trésorière, est envisagé l'arrêt de ces régies.

La facturation peut en effet être réalisée par la Trésorerie. Le règlement de ces factures pouvant être effectué soit par virement, directement en Trésorerie ou sur la plateforme des impôts, ou encore en bureau de tabac.

En ce qui concerne les règlements qui nécessitaient jusqu'à présent de l'espèce, notamment les envois postaux tels que RAR ou colis, une carte pro est actuellement en demande auprès des services postaux. En accord avec la Trésorerie, les dates de fermeture ont été fixées au 07 juillet 2021 pour la régie cantine, et au 13 août 2021 pour les 3 autres.

Après délibération le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte l'arrêt des régies.

DL2021-33

Décision Modificative pour un transfert de la section fonctionnement à la section investissement

Madame Monique MALANDAIN explique que le budget 2021 a été voté à l'équilibre lors du dernier Conseil Municipal.

Une décision modificative est à prendre afin de prélever 150 000,00€ de l'excédent de fonctionnement vers la section investissement, pour plus de capacités à investir.

Fonctionnement compte classe $6: -150000,00 \in 023: +150000,00 \in 023$

Investissement compte classe 1 ou 2 : + 150000,00€ 021:+150000,00€

Après présentation, la décision modificative est votée à l'unanimité des membres présents.

DL2021-34

Décision modificative pour modification des recettes attendues suite au refus de l'augmentation des taux communaux.

Madame Monique MALANDAIN précise que lors du dernier Conseil Municipal, le budget avait été voté en prenant en compte l'augmentation des taux communaux. Cependant, l'augmentation des taux communaux avait été refusé. Il est donc nécessaire de prendre une délibération afin de régulariser cette perte dans le budget et de palier à une perte de recettes de 14 000,00€.

Après présentation, le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

DL2021-35

Délibération sur l'aménagement paysager de la clôture du bassin du rond-point

Monsieur Mathieu GUILLET expose ce projet.

Cette délibération est demandée par le Département dans le cadre de l'aménagement du rond-point.

L'entretien de ce rond-point est à la charge du Département jusqu'au 31 décembre 2022.

Ce rond-point n'est pas pour le moment esthétique. Il est proposé de l'habiller.

L'organisme de sécurité recommande de ne pas planter de haies. Les plantes rampantes (chèvrefeuille ou houblon) sont retenues. Elles nécessitent moins d'entretien et seront entretenues par les agents communaux.

Résultats du vote : Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

Pour: 14 voix

La délibération est adoptée.

2	224	2	-
 	021		n

Remplacement de Madame Sandrine LAURENT dans les commissions concernées

Monsieur le Maire procède à la lecture du courrier de démission de Madame Sandrine LAURENT. Des changements sont à effectuer dans les commissions suivantes :

- Représentants au Parc Naturel des Boucles de Seines Normandes : Madame Sandrine (Titulaire) est remplacée par Madame Maya LEGRAS (actuellement suppléante).
- Madame Antoinette SOUDET se propose d'être suppléante à cette commission.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité des membres présents.

- Commission Culture : Mesdames Solenne BAUDRY, Laëtitia GRENET et Monique MALANDAIN intègre cette commission avec un vote favorable à l'unanimité des membres présents.
- Commission Urbanisme, Architecture et Patrimoine : Madame Antoinette SOUDET se propose pour remplacer Madame Sandrine LAURENT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité sa candidature.

DL2021-37	Vote d'une subvention au Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

Monsieur David MALANDAIN précise que le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ) **est** un dispositif départemental de dernier recours destiné aux jeunes adultes, âgés pour la plupart de 18 à 25 ans, connaissant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.

Une demande de participation a été adressée à la mairie afin d'alimenter ce fond, à hauteur de 0,23€ par habitants soit une participation de 230,00€.

668 jeunes habitants de Seine-Maritime en ont bénéficié en 2020.

Il serait intéressant de communiquer à ce sujet dans l'Essor Communal afin d'en faire bénéficier des jeunes habitants de la commune.

Résultats du vote : Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 14 voix

Le Conseil Municipal vote cette subvention à l'unanimité.

DL2021-38 Etude du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Monsieur GUILLET expose le sujet.

A la différence du PLU élaboré à l'échelle communale, l'élaboration d'un PLUi vise à porter à une échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements sur la base d'un projet de territoire partagé par les communes et l'intercommunalité.

La communauté d'agglomération propose une réunion ouverte afin de présenter la déclinaison locale et d'affiner la trame générale au niveau de notre commune.

Cette réunion sera ouverte aux membres de la commission urbanisme ainsi qu'à toute personne désirant y participer.

La date de cette réunion est fixée au mardi 22 juin 2021 à 18h00. Il est nécessaire de réfléchir à des propositions tels que les aménagements à prévoir.

DL2021-39 Projet de convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF)

Monsieur GUILLET précise que l'EPF se porte acquéreur de terrain au profit des collectivités territoriales. Ces dernières ont une possibilité de rachat au bout de 5 ans, le temps de mettre en place un projet. Pendant ce délai, la collectivité territoriale prend en charge les assurances ainsi que le foncier relatifs à ce terrain.

L'EPF peut procéder à une étude flash afin d'analyser la faisabilité et les coûts de construction ou de reconstruction du projet école. A cet effet, une convention est présentée afin d'être validée par le Conseil Municipal.

Le choix concernant ce projet devrait être validé en décembre.

Une commission pour ce terrain doit se réunir le 23 juin 2021.

Après un débat des conseillers, il est procédé au vote :

Résultats du vote : Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 14 voix

La convention est adoptée à l'unanimité.

DL2021-40 Etude de la rétrocession du chemin à la Haie des Prés

Ce chemin dessert 6 habitations.

N'étant pas bitumé, ce chemin nécessite un entretien régulier et le propriétaire se voit déborder par cet entretien. Il fait régulièrement appel aux habitants desservis par ce chemin pour cofinancer les réparations. Ce dernier souhaiterait rétrocéder ce chemin à la commune. La communauté d'agglomération déconseille à la commune d'accepter cette rétrocession, ce chemin étant coûteux à entretenir et à bitumer.

Il serait intéressant de proposer aux habitants concernés la création d'une copropriété pour ce chemin.

CM 10/06/2021

Il est proposé la mise en place d'une réunion avec ces derniers afin de leur soumettre la réticence de la municipalité et envisager une organisation entre eux.

Après présentation, le Conseil Municipal refuse à l'unanimité la rétrocession de ce chemin à la commune.

DL2021-41 Hébergement ponctuel des locataires du logement situé à l'école suite aux travaux

Monsieur GUILLET explique que ce logement, inhabité depuis 2018, a dans un premier temps dû être vidé et nettoyé. Il s'est avéré que le détendeur d'arrivée de gaz était à changer et les canalisations d'eau étaient bouchées. De plus, à l'ouverture du compteur électrique, la chaudière était en disfonctionnement laissant le logement sans eau chaude ni chauffage.

Monsieur MASCRIER, propriétaire d'un gîte sur la commune, a proposé de les accueillir le temps des

Il convient de lui rétrocéder le loyer au prorata des jours de mise à disposition du gîte. Un point sera fait à la fin des travaux.

Résultats du vote : Contre: 0 voix

Abstention: 0 voix Pour: 14 voix

DL2021-42 Vote pour le choix des luminaires de la commune

Dans le cadre du remplacement de l'éclairage public par des LEDS, notre prestataire FORLUMEN propose plusieurs modèles afin d'aménager les têtes de mât ainsi que les lampadaires de la commune.

Les différents modèles sont soumis au Conseil Municipal.

Les modèles retenus sont les suivants :

- Sainte Gertrude : VALBERG ULOR
- Zone résidentielle : LEDCUP
- Projecteur église : LUMINY 4 4040-CF12-10
- Bornes centre bourg : Borne KIMO
- Lampadaires : New KJ LED

Il serait intéressant de se rapprocher du Parc de Brotonne pour le choix de l'intensité des leds.

DL2021-43 Présentation pour mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
--

Monsieur le Maire précise que le plan communal de sauvegarde est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il est à mettre à jour fonction du nouveau Conseil Municipal et des habitants.

Il est proposé la constitution d'un comité de pilotage pour l'organisation du PCS, composé comme suit avec les personnes proposées :

- Le Maire
- 1 élu porteur du projet : Laëtitia GRENET
- 1 chef de projet : Daniel MAROUSE
- 1 ou 2 élus en charge de la communication : Mathieu GUILLET, Laëtitia GRENET
- Toutes personnes extérieures intéressées par ce comité

Une date de réunion est à prévoir.

DL2021-44

Délibération concernant la prolongation de la dérogation des horaires de l'école

Monsieur David MALANDAIN précise que le rythme scolaire à l'école de la commune se déroule actuellement sur 4 jours. Il propose de prolonger la dérogation portant sur la semaine de 4 jours.

Résultats du vote : Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 14 voix

La prolongation de la dérogation des horaires de l'école est acceptée à l'unanimité.

Questions diverses

- Installation téléphonique en Mairie : Le matériel téléphonique de la mairie va être changer. Les fonctionnalités seront nettement améliorées par rapport à l'équipement actuel. Il n'y aura plus de répondeur mais un téléphone d'astreinte. Madame MALANDAIN présente les différents messages retenus. Le fax a aussi été supprimé, devenu obsolète.
- Rencontre Banque des Territoires : C'est une branche de la Caisse des Dépôts et Consignation. Elle accompagne les acteurs territoriaux dans l'élaboration et le déploiement de leurs projets, notamment par le biais de prêt à taux zéro. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre du projet école. Un nouveau rendezvous est à prévoir lorsque le projet sera plus avancé.
- Projet école numérique : Un devis avait été établi en 2019 pour un montant de 6210,00€, subventionné à 50%. Aujourd'hui, les nouveaux devis tournent autour de 10 000,00 et 13 000,00€ mais seul le montant du devis de 2019 est pris en compte pour le calcul de la subvention. Il est nécessaire de voir avec Madame la Directrice de l'école pour baisser le montant des devis actuels. Le choix doit être très rapide pour une mise en place en septembre.
- Caux Seine Agglo : Mise à disposition de vélos électriques à domicile.
- Lave-vaisselle cantine à changer : Un premier prix de 3954,00€ TTC a été avancé. Un technicien doit venir voir l'installation. Solenne BAUDRY propose un autre modèle à 1799,00€. Il n'est pas nécessaire d'investir dans le premier. Celui à 1799,00€ est de bonne qualité et adapté à nos besoins. Les deux offres sont à l'étude. L'un est un professionnel, l'autre est un vendeur, il faut étudier le service après-vente.
- Carnaval les 5 et 6 juillet : Solenne BAUDRY explique que les parents d'élèves et les instituteurs souhaitent organiser un goûter avec les parents hors horaires scolaires. Ils sollicitent la municipalité pour une participation.
- Diffusion des coordonnées des parents des élèves : Les coordonnées sont privées. Charge aux représentants des parents d'élèves de les recueillir auprès de chaque parent.
- Site internet : Laëtitia GRENET précise que le site de la commune va changer de look. Elle fait appel aux idées (couleur, rubriques, thème, ...). Un rendez-vous avec l'hébergeur du site est programmé en octobre.

- Cimetière : Madame Nadia PIGNE informe que l'emplacement de l'ossuaire est déterminé au cimetière de Saint Gertrude. Environ 16 tombes vont être relevées ce qui a nécessité beaucoup de travail de recherche. Il y a une obligation de garder des tombes en terrain commun.
- Concertation aménagement sécuritaire devant l'école : Plusieurs retours de propositions présentant différents schémas de sécurisation. Un système d'écluse ou le changement de côté de stationnement sont à l'étude. La Mairie est toujours en attente de nouvelles propositions.
- Aménagement Ancienne Route : Un aménagement est évoqué pour ralentir les véhicules sur cette route. La Mairie est en attente de propositions.
- Sécurisation Axe D40: Monsieur TETREL, chargé de voierie à Caux Seine Agglo propose un diagnostic sécurité, par le comptage de véhicule, contrôle de vitesse, ... ainsi qu'une contextualisation du lieu (environnement touristique, arrêt de bus dans un virage ...). Le dernier rapport émanant du Département estimait qu'un aménagement de l'axe n'était pas justifié au regard des relevés. La Mairie maintien sa volonté de cette sécurisation de l'axe. Si la commune souhaite aller au-delà des recommandations du Département, celui-ci se décharge du dossier le temps des travaux et reprend la compétence une fois ceux-ci terminés.
- Intervention Architecte CAUE : Concernant l'école, il est passé prendre des photos ainsi que des documents et des plans. Il nous rendra un rapport sur les possibilités de rénovations, des estimations ...
- Chats errants : Une personne a récupéré sur la commune des chatons sauvages. Il y a une demande de stérilisation pour la mère des chatons. Il peut être intéressant de subventionner une association pour procéder ponctuellement à la stérilisation des chats errants. Les contacts sont pris avec le refuge de Lintôt pour l'établissement d'une convention.
- Eglise Sainte Gertrude : Il n'y a plus de pigeons dans l'église. Il reste quelques zones où ils arrivent à se poser pour nicher. Peut-être contacter les Bâtiments de France pour trouver une solution à ce problème.
- Chiens dangereux : Le garde champêtre a procédé à un rappel à la loi auprès des propriétaires concernés.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 22h30.

MALANDAIN David

GUILLET Mathieu

GRENET Laëtitia

MALANDAIN Monique

MASCRIER Guillaume

GOUPIL Gérard

BAUDRY Frédéric

(Procuration à Solenne

BAUDRY)

Baudry Solenne

SOUDET Antoinette

MAROUSE Daniel

DELAHOULIERE Joffrey

PIGNE Nadia

LEGRAS Maya (Procuration à Guillaume MASCRIER)

GOSSELIN Edouard (Procuration à Mathieu GUILLET)

DA